



PEACE_Alps :

des services mutualisés pour les collectivités

FICHE PROJET



LE PROJET, EN BREF

Le projet PEACE_Alps a pour objectif le déploiement d'actions climat/énergie à grande échelle, grâce à la mise en place de services mutualisés dans les domaines de la rénovation des bâtiments des collectivités, de l'éclairage public, de la gestion de l'énergie et de l'adaptation au changement climatique. Financé par le programme Espace Alpin de l'Union européenne, il regroupe onze partenaires de six pays.

Ces services, destinés aux collectivités engagées dans des Plans Climat Air Énergie territoriaux (PCAET) ou tout autre type de planification énergétique existante, peuvent concerner, par exemple, la mise en place d'achats groupés ou de services techniques mutualisés sur un territoire. En Auvergne-Rhône-Alpes, ils ont été testés en collaboration avec les Parcs naturels régionaux pour la rénovation des bâtiments publics et sur différents territoires isérois pour l'adaptation au changement climatique.

OBJECTIFS

- ∞ Rendre opérationnels les plans d'action climat-énergie dans les zones rurales
- ∞ Grouper des collectivités autour de trois sujets de la transition énergétique : le management de l'énergie, l'efficacité énergétique du patrimoine public, l'adaptation au changement climatique
- ∞ Réaliser des économies d'échelle via la mutualisation de moyens et de ressources

ACTIVITÉS

- ∞ Enquête auprès des collectivités sur les leviers et les freins pour mettre en œuvre leurs actions
- ∞ Formation-action réalisée sur le volet « adaptation au changement climatique » des PCAET
- ∞ Réflexion menée avec les Parcs naturels régionaux pour accélérer la réhabilitation des bâtiments publics des parcs

BUDGET



1,94 M€

entre 11 partenaires

DURÉE PROJET



**Décembre 2015 -
décembre 2018**



CIBLES

Ce projet s'adresse aux collectivités rurales de l'espace alpin.



ACTEURS IMPLIQUÉS

- ∞ Collectivités territoriales
- ∞ Association des PNR régionaux (APARA)
- ∞ CAUE, Syndicats d'énergie, Cerema, FFB, CAPEB, IERA, AGATE, Caisse des Dépôts, SPL OSER
- ∞ AURA-EE et AGEDEN, partenaires français du projet



▶ Enquête auprès des collectivités sur les leviers et les freins pour mettre en œuvre leurs actions

Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement a envoyé un questionnaire à 129 collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et a mené 6 entretiens avec des territoires afin d'identifier les freins et leviers à la mise en œuvre concrète des actions contenues dans leur stratégie énergétique. Cette enquête a permis de mettre en avant le manque de moyens, à la fois humains, techniques et financiers.

▶ Formation-action réalisée sur le volet « adaptation au changement climatique » des PCAET

Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement, à l'échelle régionale, et l'Association AGEDEN sur le département de l'Isère (hors agglomération grenobloise), ont proposé un **accompagnement collectif** à destination des **collectivités souhaitant mieux connaître la vulnérabilité de leur territoire** aux effets du changement climatique et élaborer une **stratégie d'adaptation**.

Trois sessions de formation-action ont été organisées à Lyon en 2017. Elles ont permis de **former des chargés de mission** ainsi que des élus de collectivités, qui ont pu ensuite eux-mêmes former leurs collègues des différents services des collectivités, et mener à bien des travaux d'adaptation de manière concertée.

AURA-EE a porté une **attention particulière aux territoires avec des enjeux agricoles ou touristiques importants** et a sélectionné **cinq territoires en région** : la Communauté d'Agglomération Arlysère, la Communauté de Communes du Pays d'Evian, le Pays Mornantais, la Communauté de communes de Cluses-Arve et Montagnes, et le Parc Naturel Régional des volcans d'Auvergne.

Quatre autres territoires ont été choisis en Isère et accompagnés par l'AGEDEN : Les communautés de communes de l'Oisans, de la Matheysine, du Pays Roussillonnais et le Parc Naturel Régional de Chartreuse. L'accompagnement réalisé dans le cadre du projet, et co-financé par la région Auvergne-Rhône-Alpes, avait pour objectifs de **permettre aux collectivités de connaître les principaux impacts du changement climatique sur leur territoire (pré-diagnostic), de renforcer la prise en compte transversale de l'adaptation dans les politiques et actions de la collectivité, de mettre en place une stratégie d'adaptation opérationnelle et d'envisager de premières actions possibles**, comme par exemple :

la mise en place d'un réseau d'observateurs, la sensibilisation et la formation des services des collectivités, en lien avec les acteurs du territoire les plus concernés, ainsi que la mise en œuvre d'actions opérationnelles à court et moyen terme, comme l'amélioration du confort d'été, la préservation de la ressource en eau ou la gestion des risques.

▶ Réflexion menée avec les Parcs naturels régionaux sur la rénovation des bâtiments publics

Une réflexion collective menée par l'APARA (l'Association des Parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes) et AURA-EE a été conduite en 2017 et 2018, dans le but d'**accélérer la réhabilitation énergétique des bâtiments publics** dans les parcs. Le postulat de départ était basé sur le fait qu'en se regroupant et en mutualisant les moyens et les services, voire en regroupant les projets épars sur les différents territoires, il devait être possible de **construire des plans de rénovation capables d'atteindre des résultats économiques et énergétiques significatifs**, et ainsi de mobiliser des financements et les filières du bâtiment durable.

Les travaux, suivis par un comité de pilotage composé des PNR, d'acteurs territoriaux de la rénovation énergétique comme les syndicats d'énergie, les CAUE ou les ALTE, la Région et l'ADEME ont concerné les **trois volets** suivants :

S'interroger sur l'usage des bâtiments publics dans les parcs :

il s'agissait de se questionner sur l'optimisation et la mutualisation des usages des bâtiments publics, en particulier ceux qui posaient question suite à la fusion de communes ou d'intercommunalités. Mutualiser d'abord l'utilisation des bâtiments pour optimiser leur occupation est en effet un prérequis à la réhabilitation des bâtiments. Un nouvel outil du CEREMA sur l'évaluation des bâtiments au regard de leur usage et de leurs usagers a été testé dans le parc du Vercors.

Fournir des solutions de rénovation énergétique pour le patrimoine architectural, en lien avec les savoir-faire locaux :

la question de la typologie des bâtiments concernés a ensuite été adressée, des solutions de rénovation ont été définies par typologie, et les savoir-faire et les matériaux locaux ont été pris en compte dans les solutions proposées. Un travail de recensement de projets a été réalisé et des études de cas analysées en détail, en particulier en Chartreuse, dans les Bauges et dans le Haut-Jura.

Mutualiser les projets de rénovation énergétique des bâtiments des parcs :

la première partie du travail a conduit AURA-EE à proposer une matrice stratégique pour faciliter l'élaboration de plans de rénovation inter-communaux sur la base d'audits énergétiques fournis par les parcs. En complément, une analyse juridique et financière a été menée avec le cabinet ESPELIA pour trouver les montages juridiques les plus pertinents pour porter un projet groupé de rénovation. Trois modèles ont été analysés : dans le premier modèle, l'EPCI est pilote d'un plan de rénovation patrimonial intégrant les bâtiments des communes ; dans le deuxième modèle, les communes organisent leurs travaux sous la forme d'un groupement de commandes ; dans le troisième, c'est un opérateur tiers, comme une société publique locale (SPL), un groupement d'intérêt public (GIP) ou une société d'économie mixte (SEM), qui prend le projet en main.

► Recommandations à destination des décideurs pour favoriser les solutions mutualisées

Le projet PEACE_Alps met à disposition des territoires un certain nombre d'outils, issus des travaux qui ont été menés tout au long du projet.



Les Parcs naturels régionaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes (APARA), impliqués dans le projet PEACE_Alps (Carte APARA)



DOCUMENTS PRODUITS



« Stratégies d'adaptation au changement climatique et mise en œuvre dans les territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes »

Fiche retour d'expérience sur le territoire d'Arlyère (73).

La formation-action réalisée dans PEACE_Alps a permis d'alimenter le centre de ressources d'AURA-EE de nouveaux cas d'étude sur la question de l'adaptation au changement climatique.

Chaque collectivité accompagnée a ainsi rédigé une fiche à l'issue de ses travaux, qui est mise à jour tous les ans par l'agence régionale.

Elles permettent de mettre en avant les caractéristiques climatiques du territoire, ses objectifs en matière d'adaptation, le contexte dans lequel cette politique a été mise en œuvre, et détaillent les travaux réalisés, ainsi que les principaux éléments issus du diagnostic et du plan d'actions.

Fiche réalisée par AURA-EE, publiée en septembre 2018

<https://bit.ly/3bumNNa>



« Matrice de présentation stratégique des audits de bâtiments »

Cette matrice présente, en colonne, les données d'audits de bâtiments (regroupement possible par commune et par territoire) et en ligne les actions à mener (regroupées par lots d'investissement).

Elle permet en particulier de mettre en avant les enjeux énergétiques et économiques de la rénovation du patrimoine bâti, ainsi que les impacts sur les entreprises.

L'exploitation d'une telle matrice sur un territoire peut tout d'abord permettre d'obtenir des informations statistiquement exploitables sur les enjeux globaux : bâtiments, consommations et investissements nécessaires pour leur rénovation.

Elle permet de visualiser des priorités et de construire des projets :

- par bâtiment ou groupe de bâtiments (par exemple, en groupant des écoles)
- par action (par exemple, en groupant des chaufferies à granulés).

Ce fichier Excel peut être ajouté aux rendus des audits financés par l'ADEME.

Il est alors rempli par le bureau d'études technique qui réalise l'audit.

Guide réalisé par AURA-EE et AILE, publié en janvier 2017.

<https://bit.ly/363WNa8>

« Online handbook »

Un recueil des expérimentations menées par les partenaires européens du projet a été réalisé sous la forme d'une présentation Prezi.

Dans ce recueil, on trouve également des recommandations à destination des décideurs pour favoriser les solutions mutualisées, ainsi que quelques témoignages de structures qui ont bénéficiées d'échanges bilatéraux entre pays partenaires du projet.

<https://bit.ly/2VTWQQf>





« Approche financière : principes généraux et tableurs Excel par bâtiment et par groupe de bâtiments mutualisés »

Ce tableau Excel est un outil pratique qui permet de générer un plan d'investissement pour différents scénarii de rénovation de bâtiments, qu'il présente sous la forme de tableaux et de graphiques. Ces tableaux et graphiques se génèrent automatiquement et se remplissent selon un certain nombre d'hypothèses saisies dans différents onglets du fichier.

Une comparaison est possible avec une situation de référence préalablement définie. Une évaluation des coûts en l'absence de projet est donc intégrée dans l'analyse (elle inclut le remplacement nécessaire des matériels dans le cadre d'une bonne gestion patrimoniale).

L'outil prend également en compte l'évolution des coûts des énergies, les emprunts et les aides éventuelles associés au projet, selon les scénarios.

Au final, le plan financier permet de donner des éléments financiers de choix entre les différents scénarios.

<https://bit.ly/2WyrzVB>



« Analyse détaillée des montages juridiques possibles pour la mise en œuvre d'actions de réhabilitation des bâtiments mutualisés »

L'analyse décrit les montages possibles et propose un tableau de comparaison de ceux-ci avec leurs avantages/inconvénients et leurs forces/faiblesses.

Elle détaille ensuite les deux montages privilégiés sélectionnés par le comité de pilotage : le groupement de commande et le GIP.

En complément, un tableau Excel, établi par ESPÉLIA, permet, pour un projet ou un groupe de projets, de comparer l'impact du montage sur les bilans financiers.

<https://bit.ly/3dOsmaW>

« Comment mettre en œuvre des plans d'action énergétique »

Vidéo à destination des collectivités.

Cette vidéo explique comment les collectivités peuvent mettre en œuvre des solutions mutualisées, pour leurs projets de transition énergétique.

Novembre 2017

<https://bit.ly/2Dkno5O>



 **PEACE_Alps, lauréat 2018 du concours EUSEW portant sur l'énergie durable dans les collectivités,**

Chaque année, la Commission européenne organise la semaine européenne du développement durable (**EU Sustainable Energy Week**). Il s'agit du plus grand événement dédié aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique d'Europe. La 13^{ème} édition s'est tenue du 4 au 8 juin 2018 à Bruxelles et avait pour thématique « Piloter la transition vers une énergie propre ».

Dans ce contexte, le concours « EU Sustainable Energy Awards » s'est attaché à récompenser les projets les plus innovants de l'année 2018 en matière de transition énergétique. Sélectionnés par un jury d'experts et de citoyens européens, les « Awards » mettent en évidence de nouvelles manières d'imaginer le futur de l'énergie en Europe. Le programme PEACE_Alps a été récompensé par le **Public Sector Award** et élu meilleur projet portant sur l'énergie durable et impliquant les collectivités locales.

Plus d'infos sur le programme EUSEW sur leur [site internet](#) (en anglais)

 **Une plateforme dédiée à la mise en œuvre de plans d'action locaux**

Ce projet exemplaire s'est attaché à transmettre ses enseignements de manière organisée. Ainsi la plateforme « PEACE_Alps Helpdesk », qui a été créée dans le cadre du projet, est ouverte à tous et permet de partager des connaissances, des outils et des initiatives concrètes dans le cadre de la mise en œuvre de plans d'action climat-énergie.

Lien vers la plateforme <https://bit.ly/2IzUuTJ>

 **Un appel à participation à destination des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2019**

Des intercommunalités ont prévu de lancer, en 2019, un appel aux communes les composant et qui seraient intéressées pour mettre en œuvre l'un des scénarii de groupement évalué dans le cadre du projet.

Les options retenues sont les suivantes :

- Pour les petits travaux, opter pour un modèle de commande publique groupée.
- Pour les travaux plus conséquents, et/ou des travaux de rénovation globale, recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) mutualisée, portée par une intercommunalité, un PNR, ou une collectivité qui a les moyens de s'en charger.
- Si l'on choisit l'option d'une stratégie territoriale ambitieuse, la recommandation est de s'appuyer une SPL locale, un GIP, ou une SEM.

EN SAVOIR PLUS

- Le projet : alpine-space.eu/projects/peace_alps/fr/home
- AURA-EE : auvergnerhonealpes-ee.fr
- AGEDEN, co-partenaire du projet (présentation du projet) : ageden38.org/collectivites-et-service-public/programme-europeen-peace_alps/

CONTACTS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement

Catherine PREMAT – Chargée de mission
catherine.prenat@auvergnerhonealpes-ee.fr

Laurent CHANUSSOT – Chargé de mission
laurent.chanussot@auvergnerhonealpes-ee.fr

Avec le soutien de



Fiche réalisée par
AURA-EE
Avril 2019